

Département de
SEINE ET MARNE

Arrondissement
de FONTAINEBLEAU

Mairie
d'HERICY

RÉUNION DU C.C.A.S.

Le Centre Communal d'Action Sociale se réunira en séance ordinaire :

à la Mairie (salle du Conseil Municipal)
le MERCREDI 12 MARS 2025
à 19 H 30

ORDRE DU JOUR

- ◆ Approbation du compte rendu du CCAS du 27 novembre 2024
- ◆ Approbation Compte Financier Unique (CFU)
- ◆ Affectation du résultat 2024 du CCAS
- ◆ Subventions aux associations
- ◆ Budget primitif 2025 du CCAS
- ◆ Questions diverses

Veillez agréer mes sincères salutations.

Héricy, le 06 mars 2025
Le Président,

Yannick TORRES

